

Dossier réalisé par Thierry Boutte et Clément Boileau

Contexte

Voici un an, le #lundi14septembre invitait les jeunes filles à faire fi du sexisme ambiant et à se présenter à l'école dans la tenue de leur choix. "Habillez-vous de manière 'indécente'. Osez les crop tops, les jupes, le maquillage. C'est le moment de riposter contre [les] propos sexistes", indiquent les messages partagés sur Instagram ou TikTok.

Une tendance prend de l'ampleur : non aux codes vestimentaires parce qu'on ne peut pas interdire à un(e) élève de s'habiller comme il ou elle veut dans un endroit (l'école) où il ou elle est censé(e) construire son identité. L'école n'est pas une police du look. **Côté école**, on explique que pour assurer un vivre-ensemble, des règles et un cadre sont nécessaires.

Éducation

■ L'école est un espace de vivre-ensemble mais aussi de libertés revendiquées.

■ Y imposer un code vestimentaire, est-ce brimer l'individu ?

■ Ou lui offrir un cadre pour forger son identité ?

Le code vestimentaire a-t-il encore sa place dans les écoles ?

BENJAMIN MORIAMÉ, enseignant (notamment en "normes et société") et journaliste

L'école n'est pas une police du look. Stop à la ségrégation

Que reprochez-vous aux règlements d'ordre intérieur (ROI) qui imposent un code vestimentaire ?

L'école n'est pas une police du look. Mais des écoles, dites "élitistes" parfois, ne se gênent pas pour réinventer la loi. Des élèves racontent avoir été jetés comme des pestiférés pour une simple coloration des cheveux ou pour des vêtements tout noirs. D'autres ont été durablement blessés en raison d'une jupe jugée trop courte, d'un piercing "en trop". Pour avoir osé dénuder leurs épaules, montrer leur nombril ou porter un jeans troué, certains se sont vu montrer la sortie et, accablés, ont décroché. Le rejet, parfois violent, pour un tatouage "trop visible", un décolleté ou un short "inadéquat" laisse des traces dans la mémoire et le cœur d'un ado. C'est une sélection inavouée, une ségrégation, une fabrique des inégalités. Il faut mettre fin à ces violences contre cette minorité vulnérable qu'est la jeunesse.

Comment ?

Les limites à fixer à l'identité visuelle des ados regardent moins les directions d'écoles que le législateur. Il est

dangereux de les laisser à l'appréciation d'un directeur. Il y a tant de despotismes et si peu d'éclairage. Je pense surtout aux directions qui estiment ne pas avoir le temps de rouvrir ce débat dans lequel a tranché une direction précédente, dix ou trente ans auparavant.

Que suggérez-vous ?

Un débat démocratique au sein des assemblées et des solutions qui respectent les droits des élèves, en particulier le droit de recevoir un enseignement qui vise (cfr le décret Missions) l'égalité des chances, la bienveillance, la confiance (en soi) et l'épanouissement.

Quelle est votre conviction ?

N'oublions pas que l'éducation, pour l'essentiel, revient aux parents, les écoles étant surtout en charge de l'enseignement. Les solutions devraient, je crois, s'inspirer avant tout de ce qui est interdit en rue, le reste étant naturellement permis, avec éventuellement quelques dispositions supplémentaires, si cela est souhaité par une large majorité et nécessaire.

PATRICK DEKELVER, ancien directeur d'écoles, président d'un pouvoir organisateur

Le code vestimentaire, porte d'entrée dans la société

Vous avez été directeur de plusieurs écoles et avez toujours défendu un code vestimentaire. Pensez-vous que cela soit aujourd'hui toujours nécessaire ?

Oui, d'autant que j'ai vécu deux situations bien différentes, une à Saint-Gilles et une à Waterloo. À Waterloo, c'était à celui qui avait la marque la plus chère, soyons clairs. De ce fait, il y avait une espèce de sélection par la manière de s'habiller – et je trouvais cela très dérangeant. À Saint-Gilles, c'était autre chose : on s'habillait n'importe comment ! Avec des trainings et autres styles de vêtements qui n'étaient absolument pas scolaires. À Waterloo, il s'agissait de mettre fin à la course aux habits de marque – les élèves comparaient leurs habits – et donc je trouvais qu'il fallait une uniformité. Or il y a deux sentiments qui m'animent : éviter la lutte à l'habit de marque, d'une part, et favoriser le sentiment d'appartenance à une école. J'ai donc toujours été un défenseur, en tous les cas pour les plus jeunes, d'une sorte d'uniforme – même un uniforme de couleur, je ne parle

pas forcément d'un uniforme payé à l'école par exemple.

Et pour Saint-Gilles ?

Je pense que pour chaque activité, il y a un type de vêtement, et c'est le cas aussi à l'école. Au niveau sociétal, il y a des codes vestimentaires ; on ne va pas s'habiller n'importe comment pour aller n'importe où. Je le disais aux élèves : quand vous allez jouer au foot, vous mettez un habit de foot, vous n'y allez pas en costume. Le code vestimentaire, c'est un peu une entrée dans la société ; on ne laisse pas des jeunes faire tout et n'importe quoi...

Vous étiez directeur d'une école catholique, mais estimez qu'il est important que l'école demeure un lieu neutre. Un code vestimentaire uniformisé contribue-t-il à cela ?

Certainement. Pour reprendre l'exemple de Saint-Gilles, rappelons-nous qu'il y a quinze ou vingt ans, on y tolérait le port du foulard pour les filles...

Ct. B.